

Epigraphie et antiquités grecques

M. Louis ROBERT, membre de l'Institut

(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

Au cours du *lundi*, on avait envisagé de continuer le cours du mardi de l'année précédente en poursuivant la critique du petit livre de P. R. Franke sur les monnaies de l'Asie Mineure à l'époque impériale pour redresser l'interprétation d'un certain nombre de types et de légendes et pour donner l'explication nouvelle d'une bonne série de types et légendes qui intéressent les institutions, les cultes ou la géographie. Le rapport de l'an dernier montre quel était le genre de ces recherches et la matière de ces études. Il est apparu dans l'élaboration que la matière, convenablement élucidée, était largement trop vaste pour être traitée en une seule et ultime série de leçons. Cette abondante matière a donc été réservée seulement à l'exposé et à la discussion écrits dans le premier volume de l'ouvrage en rédaction « A travers l'Asie Mineure, Monnaies, poètes et auteurs grecs et latins, géographie et voyageurs ». On a cependant marqué encore la place de la numismatique en reprenant dans un grand détail un paragraphe d'un décret hellénistique de Sestos sur l'émission d'une monnaie de bronze, et les considérations sur la vie politique à cette époque, même tardive, ont entraîné à l'examen de certains documents. Il s'est trouvé qu'on a alors abordé une inscription de Macédoine. Comme les cours suivants ont expliqué des inscriptions de la Thrace, le cours du lundi fut ainsi essentiellement consacré à des inscriptions de la Thrace, de l'Hellespont (Sestos) et de la Macédoine. En même temps, le professeur rédigeait un compte rendu critique très développé sur le Corpus des inscriptions de Thessalonique avec explication nouvelle d'un certain nombre d'entre elles ; cette longue étude eût pu être utilement exposée aux auditeurs, à la fois pour la nouveauté de l'explication de certaines inscriptions et pour des considérations sur la façon de rédiger et de composer un Corpus épigraphique et de classer les dédicaces, les inscriptions honorifiques (avec attention spéciale aux honneurs — statues ou fondations — rendus par

les parents ou par la ville à de jeunes défunts, garçons ou filles) et les épitaphes ; mais là encore l'exposé écrit n'aura pas été précédé d'un exposé de cours.

On est revenu en grand détail sur le décret de Sestos pour Ménas « Or. Gr. Inscr. », 339 ; « Gr. Inscr. Br. Mus. », IV, 1000, déjà étudié l'an dernier et dont a traité en quelques lignes le précédent rapport. Le professeur avait en ces dernières années critiqué les hypothèses ou affirmations plus ou moins récentes selon lesquelles les noms sur les monnaies à l'époque hellénistique ne désigneraient point des « magistrats monétaires », comme on l'admettait, mais des « liturges » bénévoles, sans pouvoir ni devoir de contrôle sur l'émission, bienfaiteurs vaniteux faisant les frais de l'émission, notamment par la fourniture du métal, et récompensés de leur sacrifice financier par l'inscription de leur nom sur la monnaie, ou, s'ils n'avaient pas beaucoup donné, de leur monogramme. Il avait rappelé l'importance accordée par les Grecs à la monnaie comme expression du pouvoir politique et de l'indépendance. Il faut y insister et ne pas enlever la monnaie au cadre de la cité grecque telle que nous la connaissons par les textes et les inscriptions. D'après le décret de Sestos, dans le troisième tiers du II^e siècle a. C., Ménas, avec un collègue, a rempli une charge temporaire pour la frappe de la monnaie de bronze, dont le peuple, pour les raisons qu'indique le décret, avait décidé l'émission. Or il est félicité en cette occasion pour son zèle, pour sa justice, pour sa piété (caractère religieux des types monétaires, ici Déméter) et pour l'exact et honnête accomplissement de sa charge (*pistis*). Il n'y a pas un mot sur sa générosité, alors que pour d'autres charges (prêtrise, gymnasiarchie) le peuple ne s'est pas fait faute d'en appeler à la bourse du magistrat ou liturge et de le grandement louer pour ses dépenses énumérées en détail. Le texte a paru à ce point de vue très significatif.

On a touché d'autre part à diverses inscriptions alléguées ou non par des numismates en cette occasion. Au sujet des monnaies de Cos, un commentateur a commis une grave confusion sur une série d'inscriptions bien représentées dans cette île, appelant « liturgies » ce qui est en réalité des souscriptions volontaires publiques et générales, *épidoseis*. D'autre part, une inscription de Priène, vers 200 a. C., « I. Priene », 174, n'énumère pas moins de 9 liturgies dont sera exempté l'acheteur du sacerdoce de Dionysos Phléos selon qu'il aura dépassé telle ou telle somme (pour dépasser le maximum, il a ajouté 2 drachmes aux 12 000) ; or, dans cette variété de liturgies, il n'y en a point qui se rapporterait à la fabrication de la monnaie de la cité. La vie civique, encore à l'époque hellénistique, n'a pas pour seul cadre et moteur l'argent et la fortune ; comptent aussi la compétence et le dévouement. Le premier texte de comparaison allégué pour les liturges-bienfaiteurs monétaires fut (J.-G. Milne, 1940) une inscription de Colophon à la fin du IV^e siècle (« Am. J. Phil. », 1935), souscription générale (nous avons calculé que le

nombre des souscripteurs était exactement comparable à celui des citoyens, connu par les mentions du nombre des votants à la fin de divers décrets) pour un programme de travaux publics. Les dix commissaires préposés à la mise en œuvre de ce plan sont, il est vrai, nommés en tête de la liste des souscripteurs ; mais ce ne sont pas eux qui ont donné le plus, comme les plus riches ou les plus généreux, loin de là ; leurs qualités personnelles pour cette tâche ont contribué plus que leur fortune ou leur générosité pécuniaire à leur élection à cette charge.

On a étendu ces remarques à des considérations sur la « classe dirigeante » dans les cités à l'époque hellénistique, même vers sa fin. Il ne faut pas exagérer l'étroitesse de son recrutement. On a mis en valeur, avec un commentaire détaillé, la page de Strabon, XIV, 659, sur la vie politique dans la ville de Mylasa vers le milieu du I^{er} siècle a. C. Il y avait rivalité entre Euthydémos, d'une famille riche et glorieuse même dans la province, et Hybréas, homme pauvre à qui son père n'avait laissé en mourant qu'un mulet pour porter le bois et le muletier esclave. Hybréas fit des études de rhétorique, non pas dans une grande capitale, mais à Antioche du Méandre ; revenu dans sa patrie, il s'occupa des fonctions d'agoranome et ses relations avec les gens du marché, les boutiquiers de l'agora, les *agoraioi*, le menèrent au succès politique ; après la mort d'Euthydémos, qu'il avait combattu, il devint, dit Strabon, le maître de la cité, κύριος γενόμενος τῆς πόλεως, à tel point qu'il décida le peuple à la résistance ouverte, et inégale, contre Labienus et les Parthes (ce fut la seule ville d'Asie Mineure avec Laodicée du Lycos), ce qui eut pour résultat le sac de la ville et la fuite du tribun. Il devint, après la restauration de la ville (on a expliqué ce sens du verbe *analambanein*, avec exemples littéraires et épigraphiques), grand-prêtre du culte d'Auguste et, à sa mort, il fut divinisé et eut un prêtre de son culte, tout de même qu'Euthydémos (le prêtre leur était commun). On voit par là que, même à cette époque tardive, un citoyen sans ancêtres et sans fortune pouvait arriver dans une cité d'Asie à la plus haute situation, en partant d'un appui populaire. Il faut aussi noter le rôle qu'a joué la *paideia* dans cette ascension, l'étude de la rhétorique et, comme au temps de Démosthène et d'Eschine, l'éloquence politique.

On a suivi le rôle des *agoraioi* dans divers textes, tels les Actes des Apôtres, 17, 5, pour saint Paul à Thessalonique, ou Choricis de Gaza, « Laud. Marciani », II, 60, et dans les inscriptions (Magnésie du Méandre, Pergame, Dionysopolis du Pont, Philippoupolis). Cela conduisit à l'examen de quelques passages de la loi de Beroia sur le gymnase, dont le texte, long et remarquable, a été récemment communiqué dans un congrès à Salonique. Là sont exclus de la fréquentation du gymnase « ceux qui ont eu un métier de l'agora », τῶν ἀγοραίων τέχνην κερχομένων, comme les esclaves (si du moins on restitue ainsi), les affranchis et leurs fils, ceux qui se sont prostitués, les

gens ivres ou furieux. On peut se demander si la première de ces exclusions n'est pas particulière à la Macédoine. On a expliqué d'autres passages sur les actes répréhensibles prévus dans la loi et constaté que le gymnasiarque pouvait avoir à faire face à des violences. Surtout on a insisté sur le règlement de la fête des Hermaia, son déroulement et son financement. Un détail a retenu l'attention parce qu'il faut y introduire un changement radical. Les hiéropes, comme les pédotribes pour les enfants, organisent le sacrifice, en levant une contribution, et l'on fait naturellement un banquet au gymnase. Il serait ensuite prescrit « que les hiéropes et le gymnasiarque introduisent dans la beuverie un ἀκρόαμα », mot qui serait suivi du mot restitué [ῥ]ηθὲν : οἱ δὲ ἱεροποιοὶ καὶ ὁ γυμνασίου ἀρχὸς ἀκρόαμα [ῥ]ηθὲν παραγέτωσαν εἰς τὸν πτότον ; une autre copie, dont le professeur disposait depuis plus de vingt ans, donnait au début τῖθὲν, avec les deux premières lettres pointées comme incertaines. Ni l'un ni l'autre des deux mots lus ou restitués n'a de sens et ne peut entrer dans la construction de la phrase. Loin de contenir une prescription, la phrase énonçait une interdiction : « que les hiéropes et le gymnasiarque n'introduisent dans la beuverie aucun *akroama*, ἀκρόαμα [μ]ηθὲν », et dès lors la phrase est intelligible pour la construction comme pour le sens, grâce à ce simple changement dans la restitution d'une lettre. L'*akroama*, mot passé en latin avec les mêmes sens (encore à Cirta, « Inscr. Lat. Algérie », II, 562 ; *luāos cum missil(ibus) et acro[amatibus edidit]*), est un « spectacle » ; mais c'est surtout l'artiste qui le donnera. C'est souvent un spectacle privé dans les maisons ; cf. Socrate de Rhodes dans Athénée, IV 148 c, sur les *akroamata* dans les banquets d'Antoine à Athènes ou, précisément *παρὰ πτότον εὐδοκμοῦντος ἀκροάματος*, dans Plutarque, « De sollertia animalium », 961 B (éd. Bernardakis des *Moralia*, tome VI, p. 16), anecdote sur le roi Cléomène de Sparte : « un artiste ayant du succès lors de la beuverie » (la version latine de Dübner dans l'édition Didot, I, p. 1176, entendait : « cum laudaretur quoddam carmen »). C'est aussi bien un spectacle public payé par des bienfaiteurs ; mais il ne constitue pas un concours, un *agôn*, comme les divertissements des grandes fêtes sous forme de concours. On a rappelé les textes épigraphiques essentiels sur les *akroamata* réunis par le professeur « Hermes », 1930, 116 ; « Rev. Et. gr. », 1936, 236 sqq. (« Opera Minora », I, 664 et 672 et suiv.). Ce sont des aulètes ou autres musiciens, des baladins de toute sorte, mimes et pantomimes, acrobates. On peut relever que le verbe *paragein* s'emploie notamment pour « produire » des artistes. Ces baladins apparaissent souvent, disons même normalement, dans les banquets (voir le Banquet de Xénophon et d'autres textes, les vases peints ; cf. « Opera Minora », I, 223 sqq. ; II, 894 sqq.). Deux stèles de thiasos de la côte de Mysie, au Musée Britannique et à Athènes, nous montrent, en deux registres, d'une part les banqueteurs couchés, d'autre part la cuve de vin où l'on puise, les musiciens (il y en a deux sur l'une des stèles ; sur l'autre, il donne le rythme en même

temps avec les *kroupezia* ; cf. « Bull. Epigr. », 1963, 234) et les danseurs ; sur la stèle de Londres, notamment « Bull. Corr. Hell. », 1899, p. IV, un homme au bonnet pointu danse en croisant ses jambes près du sol, comme à la russe, tourné vers une femme nue qui, de face, danse jambes croisées et bras écartés. La loi de Beroia a interdit tout “artiste” au banquet pour éviter des désordres possibles ; hiéropes et gymnasiarques reçoivent défense de chercher à se faire de la popularité auprès des éphèbes par l’introduction de baladins à la beuverie. On peut rapprocher le souci de moralité qu’exprime, outre certaines des interdictions d’accès au gymnase, le début du paragraphe relatif aux “enfants” : « qu’aucun des *néaniskoi* n’entre chez les enfants ni ne parle aux enfants ; sinon, que le gymnasiarque mette à l’amende et empêche celui qui fait un de ces actes ».

En Thrace, on a élucidé une inscription trouvée aux Thermes de Trajana Augusta à une quinzaine de kilomètres de la ville antique (cf. « Bull. Epigr. », 1968, 345), bains toujours en usage. C’est une dédicace aux Nymphes, pour le salut de la famille impériale (Marc Aurèle, Lucius Verus et Faustine la Jeune), sous le gouverneur de Thrace Tullius Maximus, déjà connu, par un grand-prêtre du culte impérial, Ulpius Hierônymos de Nicomédie (en charge à Trajana Augusta, il a gardé sa citoyenneté d’origine) ; lui était associée dans sa charge comme grande-prêtresse sa femme, dont il faut reconnaître le nom comme Valeria Frontonilla, et non Frontonimè. Les constructions du bain, avec un Nymphaion, sont énumérées. On a corrigé deux points : le latinisme *phrigidarion* n’a pas été employé faute d’un mot grec idoine pour cette pièce, car le grec connaissait *psychrolousion* (reconnu par Ad. Wilhelm pour Stratonicee dans une inscription de Lagina) et mots de même composition ; un personnage « a fait une adduction d’eau froide », pour tempérer les eaux thermales qui étaient trop chaudes pour le bain. Les derniers mots de l’inscription n’avaient pas été reconnus : *παρέδωκεν συντετελεσμένα πάντα ἐπ(ι) στεφανηφόρων* ; cette mention de personnages appelés “stéphanéphores” et servant à dater, bien que les noms de ces dignitaires ne soient pas donnés, a été l’occasion de commentaires aberrants de l’éditeur. Au lieu d’ajouter un *iota* après le *pi*, le professeur a retrouvé les lettres *tau* et *iota* dans ce qu’on avait cru être un *pi* et il a reconnu dans le dernier mot non pas le génitif pluriel du titre “stéphanéphore”, mais le participe présent du verbe “stephanephorein” ; Hierônymos a « livré tous les travaux achevés *ἔτι στεφανηφόρων*, alors qu’il portait encore la couronne », insigne de sa charge de grand-prêtre. Importance de la couronne d’or du grand-prêtre. Le personnage n’a pas seulement commencé la construction des bâtiments qu’il avait promis à son entrée en charge ; il a été si diligent que tout fut achevé et livré à la ville avant l’expiration de sa charge ; cas analogues où les inscriptions honorifiques célèbrent la rapidité d’une construction ; de façon tout à fait semblable, à Ephèse, le grand-prêtre Montanus « a achevé le théâtre et l’a

consacré pendant sa grande-prêtrise ». On a trouvé aussi à ces Thermes une dédicace à Asclépios et Hygie et deux reliefs anépigraphes des trois Nymphes. Le professeur a traité des nombreuses représentations de trois Nymphes sur les monnaies des villes de la Thrace et de la Mésie et il a soutenu qu'elles indiquent toujours la présence de thermes sur le territoire de la ville, à Anchialos et à Trajanopolis comme à Trajana Augusta et en mainte autre ville. C'est aux Thermes récemment fouillés qu'il rapporte, à Trajana Augusta, les émissions qui représentent les Nymphes sous Crispine et d'abord sous Faustine la Jeune ; cette dernière image est à mettre en relation étroite avec les travaux énumérés par l'inscription ; elle les commémore et fut frappée pour l'inauguration. Ces déesses étant, en Thrace, tantôt habillées, tantôt nues, on les appela les unes Nymphes, les autres Charites. Imhoof-Blumer a bien établi, avec rapprochement de séries de reliefs aux Nymphes en Thrace, que ces déesses étaient, sur les monnaies comme sur les reliefs, soit vêtues, soit, par influence du type des Charites, nues. Le professeur a ajouté que le mélange des types se comprend d'autant mieux que dans les inscriptions de l'époque impériale les Charites sont typiquement des protectrices des bains elles aussi. On pouvait ainsi une fois de plus rétablir un lien étroit, dans le cas de Trajana Augusta, entre une inscription et une émission monétaire.

On a ensuite fait connaître ou élucidé deux inscriptions de Périnthe, après avoir présenté le site, typique d'une colonie grecque, sur sa presqu'île et montré des photographies caractéristiques pour la topographie de la ville et commenté des descriptions anciennes (Diodore de Sicile, XVI, 76) et modernes (avant tout le géologue Viquesnel). Une inscription nouvelle, copiée et photographiée en 1964, est la dédicace d'un autel à la déesse Concorde par le synédron des Philapameis. Le nom, nouveau, de cette association a été inséré dans la série de ces mots en *phil-*, pour les amis d'une cité étrangère, depuis l'époque classique ; on a groupé notamment les inscriptions qui qualifient un citoyen d'Aspendos enterré au Phalère de *philathénaios*, un fonctionnaire romain à Alexandrie de *philalexandreu*s, un Romain qui jouit de très grands honneurs à Kymè de *philokymaios*, une dame romaine de Corinthe de *philolykios* ; le nom de personne Philaitôlos à Delphes atteste aussi un tel adjectif. Apamée est ici la ville de Bithynie, l'ancienne Myrléa, colonie de Colophon, de l'autre côté de la Propontide, à la moderne Mudanya, le port de Brousse. On a montré à quel point les activités économiques de Périnthe et d'Apamée étaient complémentaires. Le territoire sans arbres de Périnthe était un grenier à blé et une terre de pâturages (photographies des blés et d'une bergerie, *mandra*) ; au Moyen Age Rodosto était le port exportateur des blés de la Thrace. Caractéristique du manque de bois et de la présence des bovins dans l'actuelle Ereğli l'usage du *tezek*, bouse de vache séchée, pour le chauffage et la cuisson. Le territoire antique d'Apamée manquait de bois et de blé, étant occupé presque tout entier par les plantations

d'oliviers, qui faisaient défaut à Périnthe. Une carte des cultures de la région mysienne et bithynienne depuis les forêts de l'intérieur (Olympe et la région au sud) jusqu'à la côte est très parlante. On a expliqué une inscription de Périnthe, où certains ont cru voir un toponyme thrace alors qu'il s'agit de la mesure étalon sur le marché de l'huile. L'analyse des deux discours de Dion de Pruse 39 et 40 montre comme Apamée était une petite ville et les relations indispensables avec Prousa : les Apaméens ont besoin du bois de Prousa et de beaucoup d'autres choses ; son port est indispensable aux citoyens de Prousa, coupés de la mer par le territoire d'Apamée. On pouvait alors prendre une vue assez précise des rapports économiques entre Prousa, Apamée et Périnthe, la seconde fournissant aux autres son huile indispensable à la vie grecque pour la nourriture et pour les exercices du gymnase. On a complété le commentaire de la nouvelle dédicace en réunissant les inscriptions mentionnant les relations de Concorde (Homonoia), du moins celles qui emploient le mot précis ou qui sont des dédicaces à la Concorde, et on les a commentées, prenant position brièvement contre des théories ou des utilisations récentes des monnaies d'Homonoia (D. Kienast, J.-P. Callu).

L'inscription de Périnthe « Inscr. gr. rom. », I, 797, a été entendue à contresens dans un article de la « Realencyclopädie » sur le terme *prostatès*. Il nous a fallu rectifier une série d'erreurs pour comprendre ce qu'était le « *prostatès* de la concorde des villes ». Il ne s'agit pas d'un citoyen qui a rétabli la concorde entre Périnthe et des villes voisines non nommées. La statue fut élevée par la ville de Cyzique, comme il est dit expressément, et elle honorait un gouverneur, comme il est encore dit expressément, M. Ulpius Senecio Saturninus ; ce n'était point un gouverneur de l'Asie, mais de la Thrace, et d'après son titre et parce qu'il est bien attesté en Thrace en cette qualité, et non en Asie. Elle fut érigée à Périnthe, où l'inscription fut copiée par Cyriaque d'Ancône. Ce n'était pas une pierre errante portée depuis Cyzique, comme a pu le suggérer Arthur Stein. Les formules employées n'auraient plus de sens à Cyzique même, ni non plus la mention « des villes », sans qu'on donne leur nom. « Les villes » sont Cyzique, nommée comme élevant le monument, et Périnthe, non nommée parce que précisément le monument y était érigé et que l'inscription s'y lisait, dans la résidence du gouverneur de la province de Thrace. Comme le Cyzicénien, connu par ailleurs, qui fit dresser la statue exerçait alors la charge de sitophylaque, il est à conjecturer que c'est à cause de sa compétence qu'il fut envoyé à Périnthe et qu'il y eut entente avec Périnthe pour la livraison de blé à Cyzique. Le terme *hagnotatos*, "très intègre", pour le gouverneur a donné l'occasion d'une étude sur l'emploi de cette épithète, pour arriver à des considérations sur les noms de personne, genre de recherches onomastiques que le professeur a souvent exposées tout au long de son enseignement ; les noms en *Hagn-* sont variés d'origine et de sens, souvent théophores tirés de

divers dieux ou déesses ; mais quand on rencontre à Athènes, au II^e siècle p. C., un éphèbe appelé Hagnos, fils de Philotimos, on a affaire à deux noms pris dans le même champ sémantique (on a souvent réuni des exemples clairs de ce procédé pour l'onomastique d'une famille), et qui soulignent deux qualités d'un magistrat, d'un homme public, à cette époque et dans ce milieu, l'intégrité et la générosité.

Pour le cours du *mardi*, on avait annoncé un programme en deux parties : « Documents d'Asie Mineure » et « Amulettes contre la maladie et l'Envie », c'est-à-dire le *phthonos*, le Mauvais Œil inspiré par la jalousie haineuse. Cette seconde partie préparée était la suite d'un cours dans une des années précédentes, « Opera Minora », IV, 330-331. On devait poursuivre l'examen critique du recueil des amulettes de la Bibliothèque Nationale dû à A. Delatte et Ph. Dorchain. On étudiait notamment la déesse à la fourmi et les fourmis, Rikitikitawi ou le combat de l'ichneumon et de l'aspic, les scorpions, Sphyridas et le cynocéphale, le moissonneur et le mal de hanches, le silence sacré, Kallonarchos et Aphrodite aux enfers, Héraclès et les trois K et la Fascination mutilée, le grand nom d'Israël. D'autres explications concernaient des amulettes d'autres collections, — ainsi celles de la collection Henri Seyrig publiées récemment par A.-S. Barb dans « Syria », — avec les formules d'adjuration à l'accusatif sans verbe, le Chien Vorace et saint Sisinnius, Je suis Noskamardotenan. Parmi les épigrammes satiriques de Lucillius dans l'Anthologie XI encore à expliquer par le professeur, deux avaient leur place dans cet ensemble : l'une, n. 192, sur l'envieux crucifié ; l'autre, n. 193, reprenait le thème $\varphi\epsilon\acute{\upsilon}\gamma\epsilon\tau\epsilon / \delta\iota\acute{\omega}\kappa\epsilon\iota$, étudié à l'occasion du chien vorace, et on en étudiait les variantes et allusions, telle cette histoire du saint disant aux insectes, dans le jardin qu'ils ont envahi, $\varphi\acute{\alpha}\gamma\epsilon\tau\epsilon, \varphi\acute{\alpha}\gamma\epsilon\tau\epsilon$, et non plus $\varphi\epsilon\acute{\upsilon}\gamma\epsilon\tau\epsilon$. L'Envie était étudiée aussi à travers divers envieux dans l'Ami du Rire, Philogélôs, et pour une épigramme funéraire de Sikiнос mal entendue. Après avoir expulsé des amulettes magiques une représentation d'Éros et de Psychè avec inscriptions, on devait traiter d'un groupe de mots gravés surtout sur des bijoux et porte-bonheurs, vœux, prières, acclamations, termes d'affection et compliments ; ainsi Isapeon sur des clochettes et au Palatin, vœux et marques de fabrique, la divinité propice et le vœu $\tilde{\iota}\lambda\epsilon\omega\varsigma$, l'inscription de la Pomme de discorde. On n'a pas eu le temps d'aborder cette partie, bien qu'elle fût préparée et qu'elle doive paraître un jour en livre, si du moins l'édition scientifique en notre pays n'est pas tuée, car elle semble recevoir actuellement des coups mortels.

La première partie, quant à elle, devait montrer, par divers documents d'Asie Mineure, l'union nécessaire entre les diverses sources : auteurs et philologie, inscriptions, monnaies, en les encadrant toujours dans le pays, dans la géographie reconstituée à la fois par étude directe et par l'examen

historique des témoignages des voyageurs. En fait, le cours entier fut occupé par l'explication d'une seule inscription, et qui ne comprend que cinq courtes lignes, huit mots exactement, inscription complète, sans lacunes et dont le sens est parfaitement clair. L'élucidation de ces brèves lignes amenait nécessairement à traiter de documents épigraphiques, littéraires et numismatiques, qui ont permis de reconstituer l'histoire — avant tout histoire économique et histoire religieuse — d'une ville de la Cilicie. Le point de départ a pu paraître paradoxal, puisque c'était une inscription non point de l'Asie Mineure, mais de la Sicile, une dédicace, connue depuis le *xvi*^e siècle et conservée dans le grand port de Messine, où cette colonnette servait de support au bénitier de la cathédrale.

Cette inscription de Messine fut naturellement attribuée à l'antique Messana dans tous les recueils épigraphiques et dans les études sur la Sicile antique. Elle date de l'époque impériale et porte cette inscription grecque : « A Asclépios et Hygie, sauveurs, *poliouchoi* » ; au dos, d'une autre main, une dédicace, au datif, à l'empereur Antonin le Pieux. Dans la ville latinisée de Messana à l'époque impériale, le grec a servi pour quelques épitaphes courtes et banales, mais surtout pour des étrangers des pays grecs de la Méditerranée Orientale, épitaphes de Cyzicéniens morts ensemble dans un naufrage, d'un commerçant d'Antioche de Syrie, d'un marin de Lycie, d'un comédien chypriote de Paphos. Cela correspond à son rôle de grand port à la charnière des deux moitiés de la Méditerranée. Un trait capital à relever dans la dédicace et qui n'avait pas assez attiré l'attention, c'est que ces dieux grecs de la santé ne sont pas seulement "sauveurs", mais aussi "poliouchoi", poliades, grands dieux protecteurs et maîtres de la ville, et c'est le seul exemple de ce terme de "poliouchos" appliqué à Asclépios et à son épouse Hygie. Cela ne se comprend pas dans la Messana romaine et latinisée.

Or des parallèles à cette double dédicace se trouvent à l'extrémité orientale de la Méditerranée, au port d'Aigeai, sur la côte de la plaine de Cilicie, dans le golfe d'Issos, en face de la ville du nord de la Syrie, Alexandria de l'Issos, la moderne Alexandrette ou Iskenderun. Ce sont aussi des colonnettes portant une dédicace à des divinités, sans mention de dédicants, ville ou particulier et, ajoutée de l'autre côté, une dédicace « aux Augustes » ou à tel empereur tardif. La première fut publiée par le capitaine de la marine anglaise Francis Beaufort, en mission hydrographique en 1812, d'après la copie de son compatriote l'architecte Cockerell. Elle est adressée « au dieu Auguste César, à Poseidôn Asphaleios et à Aphrodite de la bonne navigation (Euploia) » ; on sut plus tard qu'elle portait sur l'autre côté « et aux Augustes ». En 1892, R. Heberdey et Ad. Wilhelm copiaient chez un Grec à Alexandrette l'inscription d'une semblable colonnette emportée d'Aigeai, avec dédicace « à Dionysos Kallikarpos et à Déméter Karpophoros », et l'addition

« et aux Augustes ». En 1897, le flair d'Adolf Wilhelm, notre grand maître à tous, attribuait « avec la plus grande vraisemblance » à Aigeai une colonnette transportée dans le port anglais de Plymouth avec la même dédicace à Dionysos Kallikarpos et Déméter Karpophoros, avec mention mutilée, d'une écriture différente, d'un empereur ou d'une impératrice. On croyait savoir à Plymouth qu'elle venait d'Asie Mineure et sans doute de Cilicie. En 1911 enfin, A. von Domaszewski reconnaissait dans une inscription transmise par le Père Girard, missionnaire jésuite dans la Turquie Orientale, une semblable dédicace sur colonnette à Dionysos et Déméter, avec les mêmes épithètes, et à Caracalla et Julia Domna ; mais il l'attribuait à une ville de l'intérieur de la Plaine de Cilicie, Mopsueste, et classait de même la dédicace parvenue à Plymouth ; il est facile de montrer que les indications du Père Girard excluaient précisément Mopsueste et que les deux inscriptions très semblables provenaient également d'Aigeai.

On entreprit alors le commentaire des cultes de ces dédicaces, en réunissant tous les témoignages variés sur Aigeai. Poseidôn et Aphrodite Euploia sont le reflet de l'importance du port d'Aigeai et de sa marine à l'époque romaine. La géographie montre l'importance du lieu, qui en face d'Alexandrette permet de passer rapidement de la Cilicie dans la Syrie du Nord sans faire le tour du golfe profond ; plusieurs faits dans l'histoire témoignent de ce rôle de plaque tournante entre la Cilicie et la Syrie, de la guerre parthique de Néron à la fuite de l'empereur Macrin. La "prosopographie externe" d'Aigeai fait connaître un pilote à Samothrace et un patron de navire en Algérie, au port de Rusicade. Les monnaies ont commencé ici à paraître, attestant qu'au III^e siècle, de Philippe à Gallien, la ville portait le titre de "navarque", disons "amirale", étant station de la flotte romaine de Syrie. On a tenté d'utiliser, pour les relations commerciales d'Aigeai, la circulation de ses monnaies ; mais on a constaté que, sauf l'arménisant Victor Langlois, les voyageurs en Cilicie n'ont pas fait d'observations numismatiques. Cependant on a constaté les liens avec la Syrie du Nord, des bronzes d'Aigeai ayant été récoltés à Séleucie de Piérie et à Alep (Beroia). On a montré des photographies du port d'Aigeai, avec l'îlot central autrefois fortifié, prises lors d'un voyage avec Jeanne Robert en 1964. On est revenu aux monnaies pour analyser et montrer des bronzes avec un navire ou avec un navire entrant au port devant un phare, à partir de l'empereur Macrin. Ces émissions ne commémorent pas l'arrivée d'un convoi de blé donné par l'empereur, mais la construction du phare, puis des réfections. Nous avons localisé ce phare précisément dans l'îlot du port.

Un autre aspect de cette activité se tire de deux vers de Lucain dans la Pharsale, III, 227-228 : *Mallos et extremae resonant navalibus Aegae* ; la ville, comme sa voisine au sud, le port de Mallos, construit des navires pour la flotte de Pompée. A ce propos, on a étudié le vers précédent sur l'Antre

Corycien de Cilicie : *Coryciumque patens exesis rupibus antrum*. Les mots *exesis rupibus* n'auraient pas dû être affaiblis par l'éditeur et traducteur dans la collection Budé en « rochers à demi rongés » ; car la géographie physique montre, d'après les voyageurs géographes, naturalistes ou archéologues, qu'il s'agit d'un « gouffre d'érosion », d'une « cuvette de lessivage », — d'où le participe *patens* —, en cette contrée karstique, où la pierre a disparu, “rongée” exactement. Surtout on s'est demandé d'où venait le bois pour les navires d'Aigeai et le chantier naval. Les cartes modernes de la végétation ont montré un massif forestier entre Aigeai et Mopsueste aujourd'hui dégradé, mais qui était plus important il y a vingt siècles. On a présenté surtout le récit de la visite à cette montagne du Djebel Nour, en 1859, dû à l'admirable voyageur que fut le botaniste autrichien Theodor Kotschy, qui écrivit un livre sur le Taurus, livre qui n'a pas perdu de sa valeur et de son intérêt. D'autre part, on a signalé l'importance du flottage sur les fleuves (cf. « Opera Minora », IV, 354, pour les traces dans la numismatique ; pour l'état actuel on a montré une photographie du bois flotté sur le Dalaman Çay, aux limites de la Carie et de la Lycie) ; le fleuve Pyrame amenait facilement à Aigeai comme à Mallos les bois du Taurus inépuisable.

On est passé alors à un autre aspect d'Aigeai, qui rend compte pleinement de la dédicace à Messine. A l'époque impériale, il y avait un sanctuaire d'Asclépios et d'Hygie de première importance. Il faut aussi le reconnaître là où les textes du IV^e siècle parlent « d'Asclépios en Cilicie ». Un médecin latin du II^e siècle cite Aigeai avec les illustres sanctuaires d'Asclépios à Épidaure et à Pergame, de renommée mondiale. La biographie, dans les Vies des Sophistes de Philostrate, du rhéteur Antiochos d'Aigeai, qui passait souvent ses nuits dans le sanctuaire et s'y faisait guérir par le dieu, et plusieurs chapitres de Philostrate sur le séjour au sanctuaire du thaumaturge Apollonios de Tyane en son adolescence ont permis de comprendre de façon très vivante l'atmosphère religieuse, les rapports du dieu avec les prêtres, les malades en séjour, les intellectuels dévots. La très grande vogue du sanctuaire amena sa destruction sur l'ordre de Constantin en 326, comme en informent Eusèbe et Sozomène. La restauration païenne de l'empereur Julien nous a valu une série de témoignages. L'empereur lui aussi met le sanctuaire à côté de ceux d'Épidaure, de Cos et de Pergame ; Zonaras donne des détails sur les efforts du prêtre pour restaurer le temple. Libanius, en sa correspondance, apporte plusieurs témoignages sur ce culte d'Aigeai ; dans un de ces textes relatif à des maladies, le rhéteur d'Antioche s'exclame : « Mais proche est la Cilicie, proche le dieu qui aime très fort les hommes ». On s'y est arrêté pour constater, contre une opinion courante, que la religion de Libanius n'est pas seulement politique et littéraire, mais comporte, du moins envers Asclépios, une dévotion que l'on ne peut méconnaître, — pour souligner d'autre part la popularité et la vitalité du culte d'Asclépios, et dans la foule

et chez les intellectuels, et que ce fut sans doute le concurrent le plus tenace et le plus dangereux du christianisme avec ses cures miraculeuses et avec la dévotion profonde pour le dieu qui aime les hommes.

Après avoir mis en valeur une dédicace d'Épidaure, encore au IV^e siècle, à l'Asclépios d'Aigeai, on a rassemblé, revenant aux monnaies, les abondants témoignages de la numismatique d'Aigeai sur ce dieu : images du dieu, de sa femme Hygie, du petit Téléphore, serpent, bâton au serpent, association du bâton au serpent avec les empereurs Sévère Alexandre et Valérien, grands bienfaiteurs du sanctuaire, passage de l'empereur Caracalla tourmenté par la maladie et en marche vers la Syrie pour l'expédition parthique au cours de laquelle il allait être assassiné. Sous Valérien, la ville obtint le privilège de l'acceptation d'un grand concours international, appelé Asclépieia Pythia ; des monnaies avec le nom du concours et la couronne de victoire nous en informent.

Les monnaies encore fournissent les titres honorifiques de la ville depuis Macrin, soit par des initiales, soit par des mentions plus explicites. On a expliqué successivement : *Makedonikè*, qui doit témoigner, en cette situation stratégique et en face d'Alexandrie de l'Issos, d'un authentique établissement de colons macédoniens ; — *eugénis*, de noble origine, reflet des traditions mythologiques inventées rattachant la ville à la Vieille Grèce par le voyage en Orient de Persée allant combattre la Gorgone, et établissant par là une parenté avec Argos, d'après un décret d'Argos pris sur l'initiative du rhéteur Antiochos d'Aigeai et d'après la tête de Persée dans le monnayage ; — *pistè*, fidèle aux Romains, comme le fut une de ces malheureuses cités ballottées entre les guerres civiles des Romains au I^{er} siècle a. C. ; elle construisait et équipait avec ses citoyens des navires pour Pompée ; elle adoptait l'ère césarienne de 47, partant de la victoire de César sur Pompée à Pharsale. C'était, tout en reconstituant l'histoire de la ville, pour en arriver à *théophilès*, aimée des dieux ou du dieu, épithète que nous avons rattachée au culte si important d'Asclépios, ami des hommes et spécialement de cette ville.

Ainsi, l'épithète "poliades", *poliouchoi*, attribuée à Asclépios et Hygie dans la seule dédicace de Messine, était injustifiable, inexplicable et même inconcevable dans la ville de Messana, et à l'époque impériale. Elle est d'une vérité saisissante à Aigeai de Cilicie, siège d'un des plus grands cultes d'Asclépios et de sa sainte famille. Les deux pierres de Messine et de Plymouth ont été portées dans ces ports depuis le port d'Aigeai, où elles ont leur place dans une catégorie semblable et originale de dédicaces à des divinités et aux empereurs, sur colonnettes et sans mention des dédicants. On les imaginerait formant un ensemble émanant sans doute de la ville, quelque chose comme le *πάνθεος περιβωμισμός* dont parle une inscription tardive de Didymes ; sur cette expression dans celle-ci, cf. O. Weinreich, « *Ausgewählte Schriften* »,

I, 230-231 ; L.R., « Comptes rendus Ac. Inscr. », 1968, 581, 583-584 ; cf. aussi « Bulletin épigraphique », 1973, 389 ; leur groupement expliquerait facilement que plusieurs d'entre elles aient été exhumées au cours des temps.

On en était venu aux témoignages des voyageurs du XIX^e siècle sur ce lieu alors presque abandonné : les Laborde, V. Langlois, Lanckoronski et von Luschan, Heberdey et Wilhelm. La quinzième et dernière leçon dans sa première moitié a ramassé en condensé tout le raisonnement qui se déroulait depuis le début et dont un maillon avait pu échapper à l'auditeur contraint à une absence ; pour tous d'ailleurs cette reprise était utile, montrant la suite complète de l'argumentation en un seul tenant. Il était dès lors établi que les pierres de Plymouth et de Messine venaient du site d'Aigéai. L'origine de ces pierres errantes était fixée. Il arrive que l'on doive s'en tenir là. Mais il est intéressant d'ajouter comme une preuve encore, quand on peut saisir la raison, l'occasion, le moyen du transport d'une pierre errante. Si l'on trouve à Smyrne et, par là, jusqu'à Trieste ou à Vienne en Autriche, des pierres inscrites de la Lydie, et exactement de Kula, c'est le commerce des tapis qui l'explique, Kula étant un centre réputé de fabrication et Smyrne le lieu d'exportation des tapis dits « de Smyrne » et venant de Kula, de Gördiz, d'Uşak ; au XIX^e siècle, ces pierres sont venues sur des chameaux avec des ballots de tapis, soit comme antiquités à vendre, soit pour équilibrer la charge en glissant une plaque de pierre, comme on le voit faire et comme le racontait l'auteur de l'Âne (cf. « Opera Minora », II, 1344-1346 ; « Hellenica », III, 55). Un relief du dieu cavalier à la massue Kakasbos, publié en 1876, était encore récemment attribué à la région de Smyrne, parce qu'il avait été alors conservé chez M. Mirzan dans un village de villégiature aux environs de cette ville, Narlyköy. Le professeur, à cause de la zone où l'on constate ce culte et des noms Moleseôs et Trôglos, l'avait attribué en 1946 à la Lycie ou à la Pisidie (« Hellenica », III, 53) ; la série de ces reliefs le plus anciennement et abondamment connue venait de Telmessos. Un jour, à la fouille de Claros, nous avons connu un négociant de Smyrne appelé Mirzan ; interrogé à propos de ce relief, il nous apprit qu'il était lui-même l'arrière-petit-fils du possesseur, qu'il y avait eu une maison de famille à Narlyköy et que son ancêtre avait des intérêts dans les mines de chrome de Makri-Fethiye, c'est-à-dire à Telmessos (« Berytus », 16, 1966, 37-39) ; ainsi était précisée l'origine du relief, mais d'abord était écartée toute attestation de ce culte et de ces anthroponymes indigènes dans la région de Smyrne. Le même article de « Berytus », « Pierres errantes, muséographie et onomastique », mettait en rapport l'exacte provenance de reliefs dans des musées d'Europe et la carrière de divers diplomates collectionneurs au XVIII^e ou au XIX^e siècle.

Le transport de la pierre d'Aigéai à Plymouth est expliqué par deux témoignages. Le livre de Mrs. Scott-Stevenson, « Our ride through Asia Minor » (Londres, 1881), racontait sans prétention le voyage en Syrie du Nord, en

Cappadoce et en Cilicie de ce couple britannique, le mari étant administrateur dans le nord de l'île de Chypre, à Kerynia. Ils ne sont pas passés à Aigeai-Ayas, mais ils ont rencontré à Tarse le capitaine Pusey, commandant le H.M.S. Bittern, qui leur a parlé des conditions de la chasse dans cette région et de l'excellence du port (il s'agit du golfe à l'ouest d'Aigeai, et non du port même de la ville antique) comme abri pour son navire. C'était le stationnaire de la région et cela explique que, sur la carte de Kiepert, une pointe à l'Ouest d'Ayas soit appelée « Pt. Bittern » ; les Anglais donnaient à cette pointe le nom de ce navire et ce nom ne se trouve plus naturellement dans les cartes turques. D'autre part, Vital Cuinet, dans son livre en 4 volumes sur l'organisation et les ressources en exploitation de la Turquie d'Asie avant la fin du XIX^e siècle, expliquait en 1891 que le golfe de Youmourtalik, à l'ouest d'Ayas, « constitue un port à la fois très vaste et très sûr ; les escadres anglaises en station au Pirée y viennent hiverner ». Ces séjours des navires anglais expliquent lumineusement que soit arrivée dans le grand port de guerre anglais de Plymouth une inscription d'Aigeai, comme l'avait conjecturé Ad. Wilhelm ; on comprend aussi qu'on ait pu à Plymouth garder le souvenir d'une provenance « de la Cilicie ».

La pierre de Messine fut transportée dans d'autres circonstances et à une époque bien différente. Le port d'Aigeai a été célèbre au Moyen Age, sous le nom de Ayas ou Lajazzo ou autres formes. C'était un des grands ports de la Méditerranée au XIII^e siècle et dans la première moitié du XIV^e, débouché du royaume chrétien de la Petite Arménie et porte de l'Orient, vestibule de l'Asie Centrale, pour les royaumes chrétiens de la Méditerranée. Marco Polo y débarqua. Les témoignages sur son commerce et sa population cosmopolite sont très nombreux et précis dans les documents arméniens, latins, italiens et autres des archives de Gênes, Venise, etc. Outre les gens de Gênes, Venise, Pise, Florence, Marseille, Montpellier, Barcelone, on a des documents sur les commerçants de Messine — ainsi dans un document arménien des archives de cette ville — et sur les privilèges des Messinois ; Messine était d'autre part escale obligée de tous les navigateurs de la Méditerranée Occidentale, qui y laissaient des marchandises de l'Orient. Ainsi par les rapports de Messine à cette époque avec Ayas-Lajazzo, le plus grand port du royaume de Petite Arménie, s'explique et se date le transport de la dédicace d'Aigeai à Asclépios et Hygie, ses dieux poliades, dans la cathédrale de Messine.

PUBLICATIONS

Louis ROBERT et Jeanne ROBERT, *Bulletin épigraphique* 1973 (*Revue des études grecques*, 1973, p. 48-211).

Louis ROBERT, *De Cilicie à Messine et à Plymouth avec deux inscriptions grecques errantes* (*Journal des Savants*, 1973, p. 161-211).

— *Les femmes théores à Ephèse* (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1974, p. 176-181).

— *Des Carpathes à la Propontide* : VI, *Une inscription et les bains d'Augusta Trajana* ; VII 1, *Une inscription de Périnthe* ; 2, *Une inscription à Périnthe* ; 3, *Une inscription de Périnthe à Claros* ; VIII, *Une dédicace de marins* ; IX, *Un mot nouveau dans une inscription de Samothrace* (*Studii clasice* (Bucarest), 16 (1974), 50 pages et 6 planches).

— *Les monétaires et un décret hellénistique de Sestos* (*Revue numismatique*, 1974, p. 43-53).

— *Les enquêtes de Victor Bérard, helléniste et géographe, au Proche-Orient de 1887 à 1896, années d'apprentissage, voyages en Grèce et en Turquie, géographie humaine, la topologie, la ville de Baris en Pisidie* (*Revue d'histoire du quatorzième arrondissement de Paris*, 19, 1973, p. 36-47).

— *Rapport sur les conférences d'épigraphie et de géographie historique du monde hellénique* (*Annuaire de l'École des Hautes Études, IV^e section*, 1973-1974, p. 217-226).

— Présentation de : *Etudes déliennes* de l'École française d'Athènes, *Fouilles d'Ai Khanoum* de P. Bernard, *Bulletin Épigraphique* 1972 de Jeanne et Louis Robert, — de L. Robert : *Les juges étrangers dans la cité grecque, Discours d'introduction au Congrès de Munich, Sur des inscriptions de Délos, Victor Bérard* (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1974, p. 55-58).

— Présentation de J. Pouilloux et l'Institut d'épigraphie grecque à Lyon, *Anthologie salaminienne* et *Index du Bulletin Épigraphique*, I, *Les mots grecs*, et de B. Helly, *Gonnoi ville de Thessalie* (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1974, p. 79-80).

— Présentation de L. Robert, *Opera Minora Selecta*, IV, et de J. Pouilloux et l'Institut d'épigraphie grecque à Lyon, *Index du Bulletin épigraphique*, II, *Les publications* (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1974, 5 avril et 3 mai).

— La conférence à la Faculté de droit d'Athènes sur *Les juges étrangers dans la cité grecque* a paru aussi dans le recueil de l'Université d'Athènes, *Episemioi logoi* 1972-1973 (Athènes, 1974), 437-453, avec le discours de J. Triantaphyllopoulos et les allocutions pour la cérémonie du doctorat h. c., p. 425-435).